

**Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés**  
-  
**Année 2025**

La rectrice de l'académie de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les professeurs agrégés hors-classe dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2025 pour l'accès à la classe exceptionnelle, sont nommés professeurs agrégés de classe exceptionnelle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

<b>Nom usuel</b>	<b>Prénom</b>	<b>Discipline</b>
ALBRECHT	MARC NICOLAS	sciences physiques option physique
ANFRAY	CLELIA	lettres modernes
ARETTE-HOURQUET	JEAN NOEL	mathématiques
BALLOUARD	PATRICK	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
BANBANASTE	FLORENCE	biochimie - génie biologique
BARBE	JEAN PASCAL	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
BARRALLON	ERIC	sciences physiques option physique
BAUDOUIIN	SANDRINE	mathématiques
BEARD	MAGALI	sciences de la vie et de la terre
BELLEVILLE	FRANCOISE	philosophie
BERETA	SEBASTIEN	sciences de la vie et de la terre
BLANCO	SARAH	anglais
BONNEFOUS	BRUNO	économie et gestion option administrative et ressource humaine
BOUILLOT	VERONIQUE	mathématiques

<b>Nom usuel</b>	<b>Prénom</b>	<b>Discipline</b>
BOUTIN	JEAN-PIERRE	mathématiques
BURELLIER	JEAN PIERR	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
BUSAC	PASCAL	Agrégation d'informatique
CABRERA	FRANCOISE	espagnol
CAZENOVE	CELINE	espagnol
CHABROT-GHEZALI	MOUNIA	sciences sociales
CHARNAY	MARIE-HELENE	lettres modernes
CHARON	THOMAS	mathématiques
CHASSAING	GILLES	économie et gestion (agrégation interne)
CLERC	PASCAL	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
COLLAUD	LAURENCE	anglais
CORNET	GENEVIEVE	lettres classiques
COUTAT	PHILIPPE	mathématiques
CUBIZOLLES	OLIVIER	histoire géographie
DAUJEAN	CHRISTOPHE	sciences physiques
DERRIEN VERCHERY	ANNICK	lettres modernes
DUEZ	PIERRE YVES	sciences physiques - physique appliquée
DUPUY MAILLARD	CATHERINE	sciences physiques
DURAND	CLAIRE	arts - arts plastiques
FERMIGIER	SOPHIE	italien
FERRIER	PATRICIA	mathématiques
FILIU	PASCAL	lettres modernes
FRANCOIS	JEROME	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
FRESSARD	DENIS	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
FREYSSINETBOISSELIER	CLAIRE	arts - arts plastiques
FUENTES	EMMANUELLE	allemand

<b>Nom usuel</b>	<b>Prénom</b>	<b>Discipline</b>
FUSILLIER	PATRICK	économie et gestion (agrégation interne)
GABRIEL	JEROME	sciences de la vie et de la terre
GOUTTEFARDE	CATHERINE	sciences physiques option physique
GUILI	VINCENT	sciences de la vie et de la terre
GUIMBRETIERE	MIREILLE	éducation physique et sportive
GUNERA	STEPHANE	éducation musicale et chant choral
HAMEL	VALERIE	histoire
HERITIER	VERONIQUE	éducation physique et sportive
HIBOU	MATHIEU	mathématiques
HIS	LAURENT	sciences de la vie et de la terre
HUET	STEPHANE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
HYVOZ	J LUC	éducation musicale et chant choral
IVAL	AGNES	lettres modernes
JACQUARD	MARIE ANGE	anglais
JACQUIN	MATHILDE	lettres modernes
JUHEL	CELINE	lettres modernes
LAMERCERIE	JOELLE	allemand
LECOUFFE	ETIENNE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
LEFEBVRE	SOPHIE	lettres modernes
LEGRAND	CELINE	anglais
LIEBART	STEPHANE	sciences physiques option chimie
LOPEZ	SYLVAIN	éducation physique et sportive
LYONNET	ISABELLE	éducation physique et sportive
MARTHINET	LUC	histoire géographie
MATHEVON	PATRICIA	sciences de la vie et de la terre
MIGNARD	CHRISTOPHE	éducation physique et sportive

<b>Nom usuel</b>	<b>Prénom</b>	<b>Discipline</b>
MONCEL	MAITE	anglais
MONTIGNON	CLAIRE	histoire
MOUILLAC	NATHALIE	mathématiques
NEAU	LAURENT	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
NIER	CATHERINE	lettres classiques
NOLL	LAURENCE	sciences physiques
NOUGAREDE VERSMEE	FLORENCE	lettres modernes
PAILET	PASCALE	lettres classiques
PARDOEN	AGNES	lettres modernes
PASTOR	FREDERIQUE	arts - arts plastiques
PETIT	ERIC PIERRE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
PLANTADE	EMMANUEL	lettres classiques
POLETTI	OLIVIER	sciences physiques - physique appliquée
PONTON	OLIVIER	philosophie
PRADEL	BENOIT	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
PRAILLET	THIERRY CL	sciences de la vie et de la terre
RADIX	ELISE	lettres modernes
ROUSSEILLE	DAMIEN	histoire
SABATIER	GILLES	histoire géographie
SALVERT	ISABELLE	sciences sociales
SARGOS	ANNE CLAIRE	mathématiques
SEFERIAN	CATHERINE	lettres modernes
SKOWRONEK	KARINE	sciences physiques option physique
SOUMAH	EVELYNE	géographie
THOMAS	HERVE	économie et gestion option finance et contrôle
THOMAS COUSIN	CLAUDE	géographie

Nom usuel	Prénom	Discipline
TRUONG	VINH	sciences physiques option physique
VENET	VALERIE	éducation physique et sportive
VERDIER	AUDE	mathématiques
VINCE	JACQUES	sciences physiques option physique
XAVIER	LIONEL	mathématiques

**Article 2 :** Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur

**Article 3 :** Le présent arrêté est publié sur le site internet du rectorat de Lyon <https://www.ac-lyon.fr/resultats-des-operations-de-promotion-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-122468> et est affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du rectorat, 92 rue de Marseille, Lyon 7<sup>e</sup>.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2025

Pour la rectrice et par délégation  
Le secrétaire général de l'académie



Olivier Curnelle

#### VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

\*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 53%, la part des hommes est de 47%.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 53.6%, la part des hommes est de 46.4%.